

PHARMACIEN OU PHARMACIENNE



TÂCHES

- Les pharmaciens d'établissement voient à **fournir** selon les règles de la profession **les soins pharmaceutiques requis en fonction des besoins des patients**, et ce, au meilleur coût possible.
- Leur support en matière d'**enseignement** et d'**information sur les médicaments** est essentiel pour assurer l'efficacité et la sécurité des soins donnés aux patients.
- Les pharmaciens sont des professionnels de la santé à part entière dont les actes sont régis par les lois et règlements provinciaux et fédéraux sur la santé ainsi que par un code de déontologie.
- Les traitements médicamenteux de plus en plus complexes et le rôle accru des médicaments dans le traitement des maladies font des pharmaciens des partenaires indispensables au sein de l'équipe de professionnels de la santé et auprès des patients.

ÉTUDES NÉCESSAIRES

Maîtrise en pharmacie d'établissement
Ordre des pharmaciens du Québec

DURÉE D'ÉTUDES POST-SECONDAIRES

7 ans

SALAIRE

Horaire : de **40 \$ à 50 \$**

QUALITÉS REQUISES

Des **aptitudes pour les sciences**, le **sens des responsabilités**, de la créativité, des aptitudes pour la communication.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Principalement en centres hospitaliers et en centres d'hébergement et de soins de longue durée.